

Réf: Dossier 463182

Avis de constitution

SOCIETE « PONT DAO »

Siège ABIDJAN PLATEAU 9, RUE PARIS VILLAGE, Lot
-, Ilot -

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PONT DAO »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER:

-L'achat, vente, pesée, stockage et commercialisation de produits agricoles;

-L'importation et l'exportation de biens et marchandises;

-Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU 9, RUE PARIS VILLAGE, Lot
-, Ilot -

Dirigeant(s) M DAOUA SINAYOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13241 du 15/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78035/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

